

FRAIS D'OFFICIELS SAISON 2026/2027

Pour la saison **2026-2027**, les frais de déplacement des arbitres officiels s'appuient sur le barème kilométrique fédéral fixé à **0,447 € par kilomètre** (trajet aller-retour), assorti d'un **minimum forfaitaire de 35 €** par déplacement. **Frais de déplacement** : la distance kilométrique entre le lieu de résidence et le lieu de déplacement se calcule sur le « *TRAJET ALLER / RETOUR le PLUS COURT* ».

- **0,447 € du KM** (trajet Aller/Retour) **MINIMUM** à percevoir **35 €**.

FRAIS de FORMATION & D'EQUIPEMENT des ARBITRES CHAMPIONNATS & COUPES		
CATEGORIES	CENTRAL	ASSISTANT
SENIORS D1 (garçons / filles à 11) COUPE DU ROUSSILLON SENIORS (Garçons / filles à 11) dès le 1 ^{er} tour CHALLENGE BAZATAQUI (dès le 1 ^{er} tour)	45 €	30€
SENIORS D2 FEMININES SENIORS (à 8) COUPE DU ROUSSILLON FEMININE (à 8 dès le 1 ^{er} tour) CHALLENGE LE GOFF (dès le 1 ^{er} tour)	40 €	25 €
SENIORS D3 et D4	37 €	24 €
U19 Championnat / Coupe	35 €	22 €
U17 Championnat / Coupe	30 €	20 €
U15 Championnat / Coupe	30€	20€
U13 Championnat / Coupe / Pitch	30€	20€
Futsal (forfait)	50€	
Délégué (forfait)	45€	

Tout arbitre officiel désigné au centre d'une rencontre de lever de rideau, puis à la touche sur le match principal, doit respecter les montants suivants pour le calcul de ses frais de déplacement (hors frais de formation & équipement) :

Match d'ouverture : déplacement (total à percevoir) = **15 €**.

Match principal : déplacement minimum à percevoir : **35 €** ou **0,447 € du km** - trajet Aller / Retour.

*Les officiels convoqués en commission seront indemnisés au forfait kilométrique.